

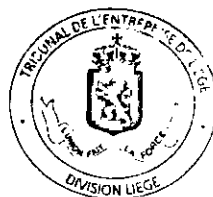


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



26042457



13 / 2023

Greffe

N° d'entreprise : **0419 031 387**

Nom

(en entier) : **LES OLIVIERS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association Sans But Lucratif**

Adresse complète du siège : **rue de Herve 449 4030 LIEGE**

Objet de l'acte : nomination d'un délégué à la gestion journalière

Références statutaires :

Article 43 : Pour la gestion journalière du Centre Robert Detaille, créé et géré de façon générale par l'A.S.B.L. Les Oliviers, le conseil d'administration engage pour une durée indéterminée, un directeur. Conformément à la législation en vigueur et aux présents statuts, ce directeur n'est pas administrateur de l'association. Le conseil d'administration confère au directeur du Centre Robert Detaille :

- les pouvoirs de gestion journalière des Institutions ;
- l'usage de la signature dans le cadre de cette gestion journalière des Institutions
- la représentation des Institutions afférente à cette gestion quotidienne.

Article 44 : Les actes de gestion journalière du Centre Robert Detaille sont ceux qui ne sont que l'exécution journalière de la ligne de conduite décidée par le conseil d'administration et qui doivent être réalisés régulièrement pour assurer la bonne marche des activités déployées par les Institutions.

Délégation :

Conformément à la décision prise lors de la réunion extraordinaire du Conseil d'Administration de l'ASBL Les Oliviers du 30 mars 2021, la gestion journalière des Institutions du Centre Robert Detaille, telle que définie par nos statuts, est confiée à Monsieur SCHMITZ Grégory, directeur faisant fonction, depuis le 12 avril 2021 et aussi longtemps qu'il restera nommé à ce poste.

Pour le Conseil d'Administration,
Lucien TASSIN, président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/03/2026 - Annexes du Moniteur belge